

et d'organiser des universités provinciales ayant seules le droit de conférer des diplômes en Nouvelle-Écosse, en Ontario et dans les quatre provinces de l'Ouest. Cette formule a échoué en Nouvelle-Écosse, elle a partiellement réussi en Ontario et, tout dernièrement encore, elle était la règle dans l'Ouest.

L'Université provinciale d'Halifax a été créée en Nouvelle-Écosse en 1878 selon la même structure que l'Université de Londres. Elle devait conférer les diplômes aux étudiants des universités de la province. Elle ferma cependant ses portes quelques années plus tard, après n'avoir décerné qu'une douzaine de diplômes.

En 1904, après des années de négociations, trois institutions religieuses de l'Ontario devinrent des collèges d'arts affiliés à l'Université de Toronto; ce sont l'Université du St. Michael's College, l'Université du Trinity College et l'Université Victoria.

En 1906, le rapport d'une commission royale d'enquête entraîna la réorganisation de l'Université de Toronto et contribua à l'élaboration et à la modification ultérieure des lois régissant les quatre premières universités des provinces de l'Ouest. Les rivalités confessionnelles du début et la multiplication des universités dans l'Est figurent au nombre des facteurs qui entraînèrent l'établissement et le maintien dans l'Ouest d'établissements détenant seuls le droit de conférer des diplômes, à l'exemple de l'Université de Londres, et régissant un corps d'institutions affiliées, confessionnelles et autres. L'université non confessionnelle (l'Université de Toronto, par exemple) groupant des collèges d'arts et de théologie affiliés ou associés, est considérée comme une solution typiquement canadienne qui permet de concilier les intérêts de l'Église et de l'État dans le champ de l'enseignement supérieur.

L'Université du Manitoba a été fondée en 1877, elle aussi sur le modèle de l'Université de Londres, et elle devait décerner des diplômes aux étudiants de trois collèges confessionnels de la province. Elle a accordé ses premiers diplômes en 1880, a offert ses premiers cours en 1900 et, exception faite de la brève période d'autonomie du Collège agricole du Manitoba, jusqu'en 1967 elle a été le seul établissement autonome du Manitoba si l'on ne tient pas compte des institutions qui ne décernaient que des diplômes de théologie. En 1967, deux collèges affiliés (le Collège de Brandon et le Collège Uni) ont obtenu le statut d'universités et sont devenus l'Université de Brandon et l'Université de Winnipeg.

En 1903, la législature des Territoires du Nord-Ouest (englobant alors presque tout le Canada occidental situé à l'est de la Colombie-Britannique) adopta une loi autorisant la fondation d'une université.